



Société des Régates de Vannes

Fondée en 1843, reconnue d'utilité publique le 11 février 1886

Mob 06 98 33 02 29

allée des frères Cadoret
56000 VANNES Conleau

Email srv.vannes@gmail.com

Club FFV 56009

Club FFH 2388

Bulletin d'engagement

EURO BREIZH 2022

Date réception.....

SERIE : CLASSE M

Modèle du bateau:..... No de Voile (indispensable).....

Numéro de Coque :

Skipper :

Nom. et Prénom.....

No Licence N° de Tel sur l'épreuve..... Email.....

Pour tous les concurrents:

Passe Sanitaire Obligatoire

L'Adhésion à l'Association de Classe M est Obligatoire et pourra être régularisé à la confirmation de l'inscription

Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de ma classe, Je m'engage à courir dans le respect des règles et à prendre les départs sous ma propre responsabilité

Montant des droits d'inscription :

Par Bateau : 45€ (Repas samedi midi et dimanche midi inclus)

Option Repas du Soir (Sur réservation obligatoire) ; 20 €

TOTAL INSCRIPTION :

Le présent bulletin d'inscription doit être retourné à la SR Vannes par mail srv.vannes@gmail.com accompagné d'un virement avec votre N° de voile en ref ,avant le 6 mars 2022 , réglant les droits d'inscription.

IBAN : FR76 1380 7000 2830 0217 5509 583 BIC : CCBPFRPPNAN

Date, mention "Lu et approuvé"

Nom et Signature du skippeur